

Conseil du Centre

82^e session, Genève, 25 octobre 2019

CC 82/4/3

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Plan de l'audit pour 2019



**Centre international de formation
de l'Organisation internationale du Travail**

PLAN D'AUDIT

Exercice 2019

Au sujet du plan d'audit

Ce plan d'audit doit nous guider dans l'accomplissement de notre fonction d'audit au Centre international de formation (également appelé « le Centre ») de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice financier 2019. Plus spécifiquement, ce plan présente les objectifs de notre audit, qui sont basés sur les fonctions prescrites; les tâches d'audit essentielles, fondées sur notre approche et notre méthodologie de l'audit; les étapes de l'audit; et enfin la gestion des ressources de l'audit.

Table des matières

	Page
Mandat et portée de l'audit	3
Objectifs généraux de l'audit	3
Approche et méthodologie de l'audit	3
Perspectives de risque	4
Présentation des états financiers et rapport financier	
Mobilisation de ressources	
Seuil de signification de l'audit	7
Activités prévues	7
Résultats importants de l'audit	
Étapes importantes de l'audit	
Autres services d'audit	
Activités prévues sur le terrain	
Gestion de l'audit	12

Mandat et portée de l'audit

1. Le Conseil d'administration du BIT a désigné le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (COA) comme auditeur externe de l'OIT pour les exercices 2016 à 2019, cette désignation prenant effet le 1er avril 2016 et couvrant une période de quatre ans. À sa 334^e session en octobre 2018, le Conseil d'administration du BIT a prolongé ce mandat pour deux exercices financiers, cette prolongation couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.
2. Conformément au Règlement financier du Centre international de formation de l'OIT, l'auditeur externe de l'OIT est aussi l'auditeur externe du Centre
3. Le chapitre IX du Règlement financier du Centre fixe les termes de référence gouvernant l'audit externe. Il stipule, entre autres, que l'auditeur externe doit présenter au Conseil un rapport sur l'audit des états financiers du Centre et sur d'autres questions qui doivent être portées à l'attention du Conseil.

Objectifs généraux de l'audit

4. Les objectifs généraux de notre audit consistent à:
 - a. fournir une opinion indépendante déterminant:
 - i. si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de la comparaison du budget avec les montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - ii. si les méthodes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent; et
 - iii. si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre.
 - b. formuler des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre (chapitre IX du Règlement financier).

Approche et méthodologie de l'audit

5. Conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit (ISA), nous appliquerons à l'audit des états financiers du Centre une approche fondée sur l'analyse des risques. Nous auditerons également sa gestion opérationnelle. Le Centre est une institution d'apprentissage avec ses propres statuts, une évaluation des risques et une

stratégie qui lui sont propres, et une structure et des processus spécifiques. Nous avons donc adopté une stratégie et une approche à un horizon réaliste pour identifier, prioriser et gérer les risques d'audit considérés comme essentiels pour les opérations du Centre.

6. Pour appliquer notre approche et notre méthodologie de l'audit, nous évaluons d'abord le risque de maturité du Centre en déterminant la mesure dans laquelle le Conseil et la Direction du Centre identifient, évaluent, priorisent, gèrent et contrôlent les risques, ce qui fournit des indications sur la fiabilité de notre vérification axée sur l'analyse des risques en vue d'établir un plan d'audit. L'exercice de planification de l'audit, habituellement mené sur une base annuelle, nous permet d'identifier et de prioriser les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, y compris l'évaluation de l'efficacité fonctionnelle du système de contrôle interne au Centre, et l'enregistrement et la notification des risques distincts ou des groupes de risques. La communication de la valeur ajoutée de notre audit est la dernière phase de notre méthodologie d'audit. Cette phase concerne la discussion des constatations et de la conclusion de l'audit avec la Direction du Centre en vue de leur résolution.
7. En outre, nous avons travaillé en coordination avec le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) du Bureau international du Travail afin de déterminer la nature et la portée de l'audit réalisé par ce dernier et de voir si d'autres organismes externes d'examen menaient des travaux dans les domaines soumis à l'audit. La nature et la portée de travaux éventuellement menés par des organismes externes seront prises en considération pour la détermination de la portée et des objectifs de notre plan d'audit annuel. Les efforts d'audit collectifs ont été coordonnés dans la mesure du possible pour le présent plan.

Perspectives de risque et objectifs de l'audit

8. Au cours des trois premières années de notre mission d'audit, nous avons déterminé, dans les opérations du Centre, un certain nombre de facteurs et de changements pertinents que nous considérons dans les trajectoires de notre audit. Bien que nos observations ne garantissent pas que des risques résident effectivement dans un certain nombre d'aspects opérationnels de la gestion du Centre, nous avons prévu d'intégrer cette information dans notre mission d'audit de l'année courante.

Présentation des états financiers et rapport financier

Contexte

Les états financiers du Centre sont consolidés avec ceux de l'OIT et préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et au Règlement financier. La préparation d'états financiers respectant les normes IPSAS exige que la Direction émette une attestation des affirmations dans les états financiers. Ces affirmations représentent la position explicite ou implicite adoptée par la Direction quant à la fiabilité des informations contenues dans les états financiers. Elles peuvent donc être considérées comme la déclaration officielle du Centre que les montants figurant dans les états financiers, notamment dans l'état de la situation financière et l'état de la performance financière, constituent une représentation fidèle

de ses actifs et passifs, conformément aux normes applicables pour la comptabilisation et la mesure de ces montants.

Perspectives de risque

Complétude. La fiabilité de l'information contenue dans les états financiers ne peut être assurée que si une information financière complète est fournie en ce qui concerne le Centre et les besoins des utilisateurs en matière de décisions financières. Par conséquent, l'information doit être complète à tous égards. Une information incomplète non seulement réduit la pertinence des états financiers, mais affecte aussi à sa fiabilité et accroît le risque que les utilisateurs fondent leurs décisions sur une information qui présentera seulement une vue partielle des affaires du Centre.

Jugements et estimations. Les comptes débiteurs et les immobilisations corporelles représentaient respectivement 34 et 19 pour cent de l'actif global du Centre au 31 décembre 2018. Les jugements et estimations concernant leur comptabilisation ou renversement font l'objet d'une évaluation continue et sont basés sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, par exemple les événements futurs attendus et susceptibles de se produire. Il y a un risque que les effets et la possibilité d'une incertitude des estimations n'aient pas été évalués et atténués.

Procédures de séparation des exercices. Il peut arriver que des transactions ne soient pas comptabilisées dans l'exercice financier approprié, qu'il s'agisse de régularisations de recettes ou de dépenses, du fait de la complexité introduite en matière de transactions par les prescriptions des IPSAS relatives à l'établissement de rapports financiers, ce qui peut amener des anomalies dans les chiffres des recettes et des dépenses et fausser les résultats.

Fiabilité et évaluation. L'hypothèse de fiabilité et d'évaluation représente une déclaration selon laquelle les montants présentés dans les états financiers sont corrects sous tous leurs aspects significatifs et basés sur une évaluation propre des actifs, passifs et soldes nets. L'hypothèse est que les montants totaux de toutes les transactions ont été enregistrés et correctement rapportés.

Déclarations. Les déclarations constituent une partie fondamentale des états financiers et sont considérées comme un moyen de plus en plus important de communiquer des enseignements plus approfondis concernant la situation et la performance financières du Centre que ne le permettraient les seuls états financiers de base. Les exigences et les pratiques en matière de déclarations financières conformes aux normes IPSAS ont évolué et provoqué une augmentation du volume des notes complémentaires qui augmente les risques de déclaration inappropriée d'informations utiles ou pertinentes.

Conformité. Les transactions sont conformes au Règlement financier, aux Règles de gestions financière et aux autorisations des organes délibérants du Centre.

Objectif de l'audit

Obtenir une garantie raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'ils sont présentés correctement et que les déclarations sont appropriées à leur finalité, à savoir la formulation d'une opinion d'audit.

Mobilisation de ressources

Contexte

La mobilisation de ressources se concentre sur l'établissement de nouveaux partenariats fondés sur la confiance et la responsabilité mutuelle. Selon le résultat 3 du programme et budget pour 2018-19, «Consolidation de la base de financement», les efforts de mobilisation de ressources du Centre engloberont la participation aux appels d'offres pour les contrats de coopération technique financés par des partenaires du développement, ainsi que l'exploration du potentiel des partenariats de développement novateurs. De plus, le Centre continue à chercher de nouveaux partenariats avec les donateurs privés, les fondations internationales et les organisations de bienfaisance, ainsi que des partenariats public-privé afin d'identifier de nouvelles sources de financement de ses activités et de son mandat.

En 2018-19, environ deux tiers des revenus totaux prévus du Centre proviendront des activités de formation, de la conception multimédia et des sources diverses. Le reste proviendra des contributions volontaires non réservées fournies par les gouvernements italien et portugais et par l'OIT. Bien que le montant des contributions volontaires non réservées demeure stable, leur poids relatif dans les recettes totales a légèrement diminué en raison de la forte hausse des produits gagnés.

Perspectives de risque

- Les recettes liées aux activités de formation provenant de partenaires de développement non traditionnels tels que les donateurs privés, les fondations internationales et les organisations de bienfaisance peuvent être difficiles à atteindre en raison de la concurrence féroce pour ces fonds ainsi que des différences entre le mandat de ces partenaires et celui du Centre.
- Les conditions imposées par les nouveaux partenaires dans les accords de financement pourraient ne pas être acceptables pour le Centre et devraient être refusées.
- Les nouveaux partenaires pourraient considérer que la proposition du Centre est trop coûteuse et choisir des offres plus compétitives sur le plan des prix.
- L'augmentation des coûts administratifs et d'exploitation du Centre pourrait nuire à sa compétitivité.

Objectif de l'audit

Notre audit portera sur:

- la conception et la mise en œuvre de la stratégie et du cadre de mobilisation de ressources du Centre, de la planification à la signature de nouveaux accords de financement, y compris la réception des fonds;

- la pertinence de la stratégie adoptée par le Centre afin de se différencier des autres soumissionnaires pour les efforts de participation aux d'appels d'offres et l'obtention des meilleurs résultats possibles;
- l'efficacité des processus et procédures de mobilisation de ressources.

Seuil de signification de l'audit

9. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce montant sera également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications *passés*) notés au cours de l'audit. Notre seuil de signification opérationnel initial est présenté ci-dessous:

	Base	Montant (euros)
Seuil de signification global	2 pour cent du montant total moyen des dépenses du Centre au cours des cinq dernières années	762 572.00
Les éléments corrigés et non corrigés supérieurs à ce montant seront signalés à la Direction du Centre	5 pour cent du seuil de signification global	38 128.60

10. Nous avons tenu compte des facteurs suivants pour établir le seuil de signification global: les besoins du Centre et des autres donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs et des autres organismes multilatéraux. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification global utilisé pour l'audit des états financiers de 2018. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification global n'est pas le seul facteur que nous prenons en considération pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs. Nous informerons le Centre en fin d'année du seuil de signification global.

Activités prévues

11. Pour la quatrième année de notre mission de vérification, les activités suivantes seront entreprises pour actualiser l'information et les documents relatifs au Centre dont dispose l'auditeur externe:

Activités	Mois											
	2019						2020					
	Jun	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Évaluation et gestion des risques de l'audit												
- Évaluation des indicateurs de risque majeur												
- Évaluation du besoin/de l'utilité des travaux des autres												
- Création d'un budget-temps/réunion de planification												
Analyse des opérations de l'entité vérifiée												
- Processus de gestion des risques et évaluation du risque de fraude												
- Analyse des opérations et examen des performances												
- Analyse des processus d'information critique, y compris l'établissement de rapports financiers												
- Détermination des liens entre les états financiers												
- Examen des PBC												
Évaluation de la gestion et du contrôle des risques												
- Évaluation des stratégies et des contrôles de gestion des risques pour réduire ceux-ci à un niveau acceptable (risques au niveau de l'entité et du processus)												
Gestion du risque résiduel d'audit												
- Réponse aux risques d'erreur identifiés dans les états financiers												
- Réalisation de tests d'audit/confirmeries												
- Application de procédures analytiques sur les comptes à risque faible												
- Examen général du caractère raisonnable des états financiers												
- Réalisation des procédures d'examen ultérieures												
Communication de la valeur ajoutée												
- Publication du mémorandum d'observation d'audit												
- Publication des lettres de recommandations												
- Publication du rapport d'audit/rapport détaillé d'audit												

Ce plan d'audit, qui est la propriété de la Commission de vérification des comptes des Philippines, a été préparé exclusivement pour l'audit du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail et ne doit pas être communiqué à un tiers, quel qu'il soit, sans autorisation écrite préalable.

Activités	Mois												
	2019						2020						
	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	
- Présentation du rapport d'audit au Conseil													

Aux Philippines  Au Centre 

12. Un plan de travail et des programmes d'audit détaillés, comprenant les procédures de vérification et les objectifs spécifiques de l'audit, ont été élaborés pour chaque secteur de vérification identifié

Résultats importants de l'audit

- a. À la fin de l'audit, nous fournirons les rapports suivants:
- **Rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée relative aux états financiers au 31 décembre 2019; et
 - **Rapport de l'auditeur externe au Conseil.** Il contiendra nos conclusions relatives à l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers et, de manière générale, à l'administration et à la gestion du Centre, ainsi qu'à tous les sujets évoqués dans le chapitre IX, article 25, du Règlement financier. Nous fournirons une actualisation des observations des années antérieures et de la mise en œuvre des recommandations. Ce rapport contiendra également les observations et les recommandations de l'année en cours.
- b. De plus, nous fournirons les rapports suivants à la Direction au cours de notre audit:
- **Lettre de recommandations.** Il s'agit d'une communication dérivée identifiant possibilités de changement dans les procédures qui pourraient améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations et/ou renforcer les pratiques d'information financière.
 - **Mémoire d'observations d'audit.** Il s'agit d'une communication écrite destinée au personnel et aux responsables concernés et les informant des déficiences observées dans la vérification des comptes, les opérations ou les transactions.

Étapes importantes de l'audit

Activité	Date
Présentation du plan d'audit	25 octobre 2019
Audit intérimaire	Du 4 au 22 novembre 2019
Audit de fin d'exercice	Du 17 au 28 février 2020
Opinion d'audit signée	9 mars 2020
Présentation des résultats de l'audit au Conseil	Mai 2020

Autres services d'audit

13. En tant qu'auditeur externe du Centre, nous prévoyons d'effectuer des audits basés sur des demandes émanant des bailleurs de fonds du Centre. Des contrats séparés seront préparés à cet effet.

Activités prévues sur le terrain

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
Audit intérimaire CIF-OIT Du 4 au 22 novembre 2019	<p>A. Audit financier:</p> <p>Examiner la conformité du processus comptable et redditionnel concernant tous les comptes qui composent les états financiers.</p> <p>Sur la base de l'évaluation du degré de fiabilité des contrôles internes résultant de l'évaluation des risques, effectuer des contrôles de validation couvrant la période de janvier à septembre 2019: a) contrôles minimaux pour les comptes non significatifs; b) contrôles, standard ou ciblés pour les comptes suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Frais de personnel 2. Contrats de sous-traitance 3. Voyages 4. Autres frais liés aux activités de formation 5. Frais généraux d'exploitation <p>B. Examen de la mobilisation de ressources</p>	3	Lettre de recommandations

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
	Afin d'inclure le cadre, le plan et la mise en œuvre correspondants.		
<p>Audit de fin d'exercice</p> <p>Du 17 au 28 février 2020</p>	<p>A. Audit financier:</p> <p>Examiner la conformité du processus comptable et redditionnel concernant les rapports I-V qui composent les états financiers, y compris l'ensemble des comptes et de leurs déclarations de situation. L'objectif de l'audit consiste à déterminer si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre, ainsi qu'aux différentes hypothèses, normes et politiques appliquées pour la préparation des états financiers en fin d'exercice, et à ainsi pouvoir formuler une opinion quant au fait que les états financiers 2019 sont présentés, sous tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes IPSAS.</p> <p>Contrôle des soldes et contrôles de validation (minimaux, standard ou ciblés) en fonction de la nature des comptes (significatifs ou non significatifs).</p> <p>Examen de la performance financière du Centre, y compris examen des comptes significatifs suivants:</p> <p><i>Actifs</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trésorerie et équivalents de trésorerie 2. Créances 3. Contributions à recevoir 4. Immobilisations corporelles 5. Immobilisations incorporelles 	2	Lettre de recommandations Rapport de l'auditeur indépendant Rapport détaillé

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Produits de l'audit
	<p><i>Passifs</i></p> <p>1. Avantages du personnel</p> <p><i>Revenus</i></p> <p>1. Produits provenant des activités de formation</p> <p>2. Contributions volontaires</p> <p><i>Dépenses</i></p> <p>1. Frais de personnel</p> <p>2. Contrats de sous-traitance</p> <p>3. Voyages</p> <p>4. Autres frais liés aux activités de formation</p> <p>6. Frais généraux d'exploitation</p> <p>7. Entretien du terrain et des bâtiments</p> <p>8. Fournitures</p> <p>9. Amortissement</p> <p>10. Frais bancaires</p> <p>B. Conformité aux nouvelles normes</p> <p>C. Suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits précédents</p>		

Gestion de l'audit

14. La gestion de nos audits est basée sur une philosophie opérationnelle établie, qui consiste à aligner plus étroitement le processus de ces audits sur les besoins de leur clientèle internationale afin d'améliorer la gouvernance de celle-ci et de fournir aux utilisateurs de ses états financiers des meilleures garanties sur l'efficacité des processus de nos clients, tant dans leur conception que dans leur fonctionnement. À cet effet, nous avons créé le Comité d'audit et de surveillance internationale (IARO), qui doit jouer un rôle principal de coordonnateur de la gestion de nos engagements internationaux.
15. L'audit du Centre sera effectué par une équipe composée de vérificateurs professionnels expérimentés appartenant à la Commission de vérification des comptes et employés exclusivement à cet audit. Les stratégies efficaces adoptées dans le déploiement des vérificateurs incluent des associations judicieuses de compétences, des formations techniques appropriées et des mécanismes d'appui adéquats.

16. Afin d'assurer la qualité de l'audit, nous nous conformons aux normes ISA relatives à la qualité des audits. Nos vérifications sont soumises à trois niveaux d'examen, en commençant par le Directeur de l'Audit externe, assisté par le Groupe d'appui technique. L'examen du deuxième niveau est le fait du Comité de supervision de l'audit international, qui effectue une série de procédures de contrôle de qualité pour garantir un haut niveau d'intégrité de l'information et des rapports de l'audit avant de le transmettre au troisième et dernier niveau d'examen. Le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines procède à l'examen final de nos travaux et est également consulté sur les points sensibles, complexes et/ou difficiles avec l'appui du Directeur de l'IARO.